



Le Président

ASSEMBLEE GENERALE 2022 BVV - RAPPORT MORAL

OSONS VEYRIER - LA RENAISSANCE D'UN VILLAGE

Préserver ce qui peut et doit l'être¹

« Tout homme a un rendez-vous quotidien avec le paysage qu'il habite² »

Chers sociétaires, l'an dernier, nous rappelions 2 risques majeurs identifiés pour notre village, sur son coteau exigü entre montagne et lac, et le bonheur d'y vivre : l'accélération de son glissement en zone de transit de masse, automobile et cycliste, et sa disneylandisation avec la rive Est et le bassin du Lac. À l'écoute de plusieurs, nous pourrions, cette année, en évoquer un 3^{ème} : la crise du civisme et la montée de l'individualisme débridé. Ces atteintes au cadre et à la qualité de vie des habitants ne sont pas inéluctables. C'est en nous unissant et en contribuant ensemble aux solutions, comme s'y essayent les dossiers de BVV, que ne nous pourrions éviter « *la guerre de tous contre tous*³ », touristes en transhumance et habitants, automobilistes, cyclistes et piétons, veyrolains de souche et nouveaux arrivés. Et tenter de nous projeter dans un avenir commun en faisant société.

Veyrier-du-Lac, petite commune de 2344 habitants, est, depuis la loi NOTRe, intégrée dans une grande agglomération de 203784 hab. répartis en 34 communes (1,15% de la population). Le Grand Annecy a pris de nombreuses compétences comme celle de l'organisation des mobilités (dont le projet de TCSPi, le PDM 2030, le PLUi-HMB⁴, etc). Le Conseil départemental et le Sila interviennent dans plusieurs domaines qui affectent et affecteront notre vie quotidienne (Infrastructures, routes, pistes cyclables, voie verte, qualité de l'eau, usages du lac..). La révision du SCoT s'annonce. Travaillons mieux avec eux et veillons à ce que la modernité ne nous éloigne pas de la nature et ne nous autorise pas à la saccager⁵.

Notre dossier complété le 22/02/2021 « **Veyrier-du-Lac : une politique de mobilité globale et un plan de circulation apaisée pour les habitants** » (www.bienvivreaveyrier.org)⁶ sert de base à nos groupes de travail sur la sécurisation des routes du haut⁷ et des routes du bas, sans oublier celles du centre, pour lesquelles la commune, décisionnaire sur ses voiries, a lancé des travaux et projets pour lesquels nous avons répondu présents. Cette problématique est à placer dans la globalité de la circulation dans la commune, aussi bien en ce qui concerne ses voies propres et que celles extra-communales qui l'alimentent bien en amont. Cela passe par une réduction de la circulation de transit (Annecy-Aravis ; Annecy-Faverges/Genève-Tarentaise). Les solutions pour Veyrier-du-Lac et la rive Est sont interdépendantes de celles de la rive Ouest, du Grand Annecy, du département, de la Région.

Le projet « **OSONS VEYRIER - la renaissance d'un village** », présenté à nos élus le 30/07/2021 et à l'AG du 1/10/2021 (diaporama disponible sur www.bienvivreaveyrier.org) a conduit à l'animation de 4 groupes de travail (adhérents) et 2 commissions permanentes, avec, pour plusieurs, le passage de la boîte à idées au stade des recommandations, comme pour le cœur de village, ses bâtiments et espaces communaux.

¹ Bérénice Levet, « L'écologie ou l'ivresse de la table rase », Editions de l'Observatoire, janvier 2022.

² Sylvain Tesson, Notre Dame de Paris, ô Reine de douleur (avril 2019). En rive Est du lac, on parlera de « grand paysage ».

³ « Bellum omnium contra omnes » . Thomas Hobbes ,1651.

⁴ Transport Collectif en Site Propre intégral. Plan de Mobilité. Plan Local d'urbanisme Intercommunal-Habitat Mobilité Bioclimatique. Schéma de Cohérence Territorial.

⁵ Paraphrase empruntée à Alexandre Lacroix, « Devant la beauté de la nature. Et si la révolution écologique passait par l'émerveillement ? » Allary Editions 2018.

⁶ rubrique « Etudes et documents », 16 pages.

⁷ Routes du haut: Mont Veyrier, Corniche, La Combe ; routes du bas ; du Port, de la Brune, des Tennis, des Barattes, des Crozettes, du Crêt des Vignes ; routes du centre ; D'Annecy, de la Tournette, rue de la Voûte.



Le Président

Quelques chiffres.

Depuis l'AG du 1/10/2021 (décalée à octobre pour raisons sanitaires) : 8 réunions de CA, 11 réunions de groupes de travail (5 « centre village », 4 « routes du haut », 1 « chemins et sentiers », 1 « sécurité, propreté, civisme ») ; 8 avec les adjoints de Veyrier-du-Lac, 3 avec l'exécutif du Grand Annecy, 1 avec le SILA, 9 réunions avec le réseau des associations et collectifs (ALAE, ARDSL, AT 74, FNE 74, Grenelle Annecy). Soit, au total 40, sans compter le suivi en présentiel des réunions publiques du Conseil Municipal de Veyrier-du-Lac.

BVV a publié 3 notes en 2022 (« Réhabilitation du Presbytère de Veyrier-du-Lac. Pièce maitresse de la culture dans le village » 10/02/2022 ; « Considérations historiques et spatiales » 20/02/2022 ; « Note architecturale complémentaire » 22/02/2022), et a déposé le 17/02/2022 ses observations à l'enquête publique sur le projet de plan de mobilité (PDM) 2030 du Grand Annecy. Le Président de BVV fait partie du comité des partenaires du Plan de mobilité 2030 dont la 1ère séance s'est tenue le 20/04/2022.

Deux chroniques publiées sur le blog <http://bienvivreaveyrier.blogspot.com> :

- 12/02/2021 : *En 2021, une politique de mobilité et un plan de circulation apaisé pour les habitants.*
- 25/10/2021 : « *On a vu ce qu'on donné les choix politiques depuis 20 ans* » (à propos itw FL in DL 23/10/2022 , Tramway-Bhns)

La presse a relayé l'action de BVV en bassin annécien :

- 9/03/2021, RCF : *Un tram dans le tunnel de la Puya.*
- 22/03/2021, DL : *Sur la rive Est, une voie verte neuve et déjà accidentogène.*
- Juin 2021, Lac et Reflets : *Induction de trafic, impacts sur la vie des habitants (flux de circulation en rive Est et à Veyrier-du-Lac).*
- Juin 2021, Le Mag n° 91: *Bien vivre à Veyrier-du-Lac.*
- Juillet 2021, Riv'Est n°15 : *Veyrier à la croisée des chemins, histoire d'une géographie de traverse entre montagne et Lac (chemins et sentiers).*
- Décembre 2021, La Mag n° 92 : « *OSER VEYRIER* »
- 10/02/2022, Le Faucigny : « *Ça risque de ferrailer encore un peu* » (projets TCSPi)
- 10/02/2022, l'Essor savoyard : *Tunnel de la Puya, acquisitions foncières, expropriations en rive Ouest.*

Transparence de l'Information et communication avec les adhérents. Les procès -verbaux des réunions du CA ont été adressés à tous les membres de BVV, par courriel, ou, à défaut, par courrier; ils sont mis en ligne sur www.bienvivreaveyrier.org. Ce site Internet, public et régulièrement actualisé, donne accès aux informations de l'association, classées en 10 rubriques dont : Actualité , Conseils d'administration et Assemblées générales , Etudes et documents, Compte-rendus de réunions.

Alors qu'elle pourrait en être attributaire, BVV, association agréée, ne sollicite aucune subvention municipale, par principe (finances des habitants) et par souci d'indépendance ; elle n'est financée que par vos adhésions. Nous étions 123 sociétaires cotisants en 2021. Merci à toutes celles et ceux d'entre vous qui la soutiennent financièrement. Merci aux nombreux adhérents qui l'ont rejointe en 2021 et qui l'enrichissent dans ses réflexions et compétences.

Nous espérons vos commentaires, critiques, contributions et idées. Pour ne pas subir l'avenir et oser l'espérance ensemble.

Je vous remercie très sincèrement de votre confiance, remercie le bureau et les administrateurs de leur implication et leur soutien précieux, et rend un hommage particulier à mes prédécesseurs à la Présidence de notre association qui, grâce à eux et à vous, fête cette année ses 35 ans.

Olivier Labasse, le 12 mai 2022.

BIEN VIVRE A VEYRIER-DU-LAC (BVV)

Association Agréée, régie par la loi de 1901, fondée en 1987. 11, Clos des Barattes 74290 Veyrier-du-Lac
Courriel : « bienvivreaveyrier@gmail.com » - Blog : <http://bienvivreaveyrier.blogspot.fr>- site : www.bienvivreaveyrier.org